



FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°56
	INTITULE DU POSTE	Enseignant 1^{er} degré UPE2A collège
	PLACE DU POSTE	En référence à la circulaire nationale n° 2012-143 du 2-10-2012 et à la circulaire académique du 29/06/2015 (BA n°675), le poste est placé au sein d'un établissement du 2 nd degré d'Aix-Marseille. Un poste au Collège Chartreux (13004 Marseille) et un poste au collège G. Tillion (13012 Marseille) Volume horaire d'enseignement spécifique : 21h
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le premier accueil des familles d'EANA et d'EFIV et assurer la liaison avec les familles et les différents partenaires de l'établissement. - A partir des évaluations CASNAV, déterminer son niveau de classe et de mettre en place sa prise en charge en UPE2A. - Assurer un enseignement du français langue étrangère et le français langue de scolarisation aux élèves nouvellement arrivés en France. - Différencier la pédagogie en fonction du niveau d'acquisition des compétences des élèves confiés. - Organiser l'emploi du temps individuel et évolutif de l'élève en élaborant un projet articulé avec le projet d'établissement et de réseau. - Organiser les réunions de concertation avec l'équipe pédagogique afin de mettre en œuvre les inclusions en classe ordinaire au fil de l'acquisition des compétences des élèves. - Travailler en collaboration avec l'équipe pédagogique en tant que personne ressource pour adapter les situations d'apprentissage et réaliser les évaluations formatives. - Préparer les élèves à la passation du DELF scolaire. - Participer en tant qu'examineur-correcteur au DELF scolaire. - Travailler en étroite collaboration avec la structure du CASNAV. - Participer aux formations spécifiques mises en place.
	COMPETENCES	<p>Les qualités et compétences suivantes sont attendues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissance des publics EANA, EFIV, et les problématiques actuelles, - connaissances didactiques du Français Langue Etrangère/Français Langue de Scolarisation, - bonne connaissance des problématiques de l'évaluation, - volonté d'implication personnelle, - compétences organisationnelles, - savoir travailler en équipe pluridisciplinaire, - capacités de disponibilité, d'écoute et d'adaptabilité, - connaissance des programmes du collège, du référentiel du socle commun et l'organisation en cycle.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Peut postuler tout enseignant du premier degré , titulaire de l'Education nationale, exerçant à plein temps dans les Bouches-du-Rhône, ayant obtenu une certification complémentaire en français langue seconde ou ayant suivi un cursus universitaire en français langue étrangère et/ou justifiant d'une expérience dans le domaine. A compétences égales, priorité sera donnée à un candidat relevant des procédures légales de reclassement.
	REGIME INDEMNITAIRE	Nbi 30points. Indemnité de suivi et d'orientation des élèves.
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir par la voie hiérarchique, une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi qu'une copie de leur dernier rapport d'inspection à l'adresse suivante :</p> <p style="text-align: center;">Monsieur le responsable académique du CASNAV 26-28 boulevard Charles Nédélec, 13001 MARSEILLE</p> <p>Une copie du dossier de candidature sera transmise directement par mel : « ce.casnav@ac-aix-marseille.fr ».</p> <p><u>La date limite de réception des candidatures est fixée au 31 mai 2018.</u></p> <p>Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien.</p>
	CONTACT	Les candidats peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de Mme Béatrice Piqué soit par téléphone (04 91 99 68 52), soit par mel (ce.casnav@ac-aix-marseille.fr).